

Protection de l'environnement

# Le gouvernement confirme l'interdiction d'exploiter les matériaux de carrières dans les zones à risques

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

LA lutte contre la dégradation de l'environnement demeure une préoccupation pour le gouvernement. C'est le cas de l'exploitation anarchique des matériaux de carrières, activité dont l'impact négatif sur l'environnement n'est plus à démontrer. Ainsi, à travers trois communiqués datant du 3 novembre dernier et signés du ministre

des Mines, Christian Magnagna, le gouvernement a confirmé l'interdiction d'exploiter les matériaux de carrières dans les zones à risque, notamment dans les provinces de l'Estuaire (nord de Libreville) et de l'Ogooué-Maritime. S'agissant de l'Estuaire, le souci de l'Etat est de protéger la façade maritime de Libreville de l'érosion de ses plages. Il faut rappeler que dans le même sens, le gouvernement avait déjà décidé, en avril 2011, d'arrêter toute activité d'exploitation de sable dans



Photo : D.R.

L'exploitation du sable est désormais interdite dans certaines zones de Libreville et Port-Gentil.

cette partie de la capitale. Cette interdiction concerne toutes les substances minérales classées en ré-

gimes de carrières (sable, latérite, grès, calcaire, sable de remblai...) et les zones situées à l'intérieur

d'un rayon de 350 mètres du littoral. Concernant la zone de l'île Mandji, un arrêté de 15 décembre 2015 relevait déjà l'incompatibilité de l'exploitation de matériaux de carrières avec la protection de l'environnement. Pour Libreville et Port-Gentil, la décision du gouvernement vise à mettre un terme, non seulement au caractère illicite de nombreuses exploitations de matériaux de carrières, mais aussi à leur méthode d'exploitation et des dommages environnementaux

y relatifs. Une étude récente démontre, de façon alarmante, que la ville de Port-Gentil et la région nord de Libreville courent le risque de submersion du fait, entre autres, de l'activité d'exploitation de sable. Les opérateurs exerçant dans le département de Bendjé et la commune de Port-Gentil, détenteurs de permis valables jusqu'au 31 décembre 2017, ne sont pour l'instant pas concernés par cette mesure.

## Entrepreneuriat

# " Les chocolats gabonais de Julie " désormais commercialisés au duty free d'ADL

W.N.  
Libreville/Gabon

LA directrice générale de l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI), Nina Alida Abouna, a inauguré, le vendredi 17 novembre 2016, au free shop de l'aéroport international Léon-Mba de Libreville, la nouvelle boutique de confiserie "les chocolats gabonais de Julie". La promotrice de cet espace, notre compatriote, Julie Nyangui, en a profité pour rendre un vibrant hommage à l'ensemble des planteurs de cacao du Gabon, qui font un travail exceptionnel chaque jour



Photo : AEE

Nina Abouna inaugurant la nouvelle boutique de confiserie Made in Gabon de Julie Nyangui.

dans leurs plantations, afin de livrer à sa structure des fèves de qualité. Pour elle, «cet espace permettra, plus que jamais, à

mes confiseries, entièrement fabriquées au Gabon, d'avoir plus de visibilité au niveau national. Cet espace permettra tout naturelle-

ment de booster nos ventes et faire davantage connaître nos produits à l'international.»

S'agissant des coûts des différents produits exposés, Mme Nyangui s'est voulue rassurante : « Tant dans la première boutique, qu'ici à l'aéroport de Libreville, nos produits sont accessibles à toutes les bourses, et répondent à la même qualité de travail

pour leur conception. C'est du chocolat naturel et sans conservateur qui a été primé "meilleur chocolat" à Milan.»

Concernant la "belle histoire" avec Julie, Jean-Michel Ratron, directeur général d'Aéroport de Libreville (ADL) a indiqué que celle-ci a débuté il y a deux ans. «Nous nous sommes rencontrés au New York Forum Africa en 2014,

et j'avais été séduit par l'offre des chocolats de Julie. Notamment par le fait que c'était des produits gabonais, fabriqués à partir du chocolat du Gabon, avec une vraie démarche d'entreprise. Je leur avais donc promis que lorsque nous aurons un espace libre à l'aéroport, nous leur ferions une petite place. Chose faite aujourd'hui», a dit, satisfait, M. Ratron.

## Transport aérien

# RwandAir va desservir les États-Unis en 2019

W.N.  
Libreville/Gabon

RWANDAIR compte desservir les États-Unis d'ici 2019. L'annonce a été récemment faite à Kigali par la direction de cette compagnie aérienne. Selon le directeur général, John Mirenge, «RwandAir est intéressée par le marché américain avec une liaison vers New York si tout se passe comme prévu.» Auparavant, RwandAir a annoncé qu'elle va lancer, l'an prochain, des vols vers Gatwick, le deuxième aéroport le plus fréquenté de Londres. « Cela fait partie de la stratégie de la compagnie visant à pénétrer les marchés d'outre-mer et ouvrir Kigali au reste du monde », a encore indiqué le directeur général. John Mirenge a également ajouté que sa compagnie achètera un autre Airbus A 350 XWB pour la liaison Kigali-New-York. Selon



Photo : DR

RwandAir va desservir Londres l'an prochain, et New-York en 2019.

les experts, la stratégie d'expansion ambitieuse de RwandAir pourrait aider à la positionner comme un acteur majeur de l'aviation civile dans les cinq prochaines années. M. Mirenge a en outre indiqué que RwandAir envisage de pénétrer prochainement plus de marchés, notamment en Inde, en Guinée, au Mali, au Sénégal, au Zimbabwe et au Malawi. Le mois dernier, la compagnie aérienne a lancé

des vols commerciaux à Cotonou (Bénin) et à Abidjan (Côte d'Ivoire), dans le cadre de sa stratégie visant à étendre ses destinations et améliorer sa connectivité avec l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, la compagnie aérienne dessert 19 destinations dont Nairobi, Entebbe, Mombasa, Bujumbura, Lusaka, Juba, Douala, Dar-es-Salaam, Kilimandjaro, Cotonou, Johannesburg, Dubaï, Lagos, Libreville et Brazzaville.

DONNEZ DU STYLE À VOTRE INTÉRIEUR

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEL ESPACE DE 1000 M<sup>2</sup> À LIBREVILLE  
FACE AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI : de 9h à 18h / SAMEDI : 10h-13h et 15h-18h

Electrolux OCEAN Haler SONY LG PHILIPS

Mobilier de cuisine COUZON SING LINDER BARDIAN E RVA

LIBREVILLE  
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 300.000 FCFA TTC

TOUT POUR LA MAISON

S.P. 613 - Libreville - Tél : (+241) 01 79 26 05 / 01 79 26 10 / 06 22 05 71 / 07 14 01 55 -  
Fax : (+241) 07 04 73 12 - Port-Gentil - Tél : (+241) 30 30 27 34 / 02 51 06 02  
email : electra@groupesgfric.com - www.electragabon.com

Nous construisons l'avenir